

A. HALLAIRE

LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES AGRAIRES ÉTUDE DE QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS

Hodogway, un terroir des monts Mandara en zone de fortes densités - Waria, un terroir en bordure du Logone chez les Massa - Golonpoui, chez les Toupouri - Bamé et Wakilé, villages musulmans de la plaine de Mora - Garé, un hameau d'éleveurs arabes.

Contrastant avec l'uniformité des régions forestières et des savanes peu peuplées du sud de la Bénoué, l'ensemble régional étudié se caractérise par la diversité de ses paysages. Le dispositif de l'habitat, des champs et des friches, leur situation par rapport aux éléments du relief, varient sur de courtes distances. On est en présence d'une mosaïque de petites régions ayant chacune sa physionomie propre.

Cette diversité est liée pour une part aux variations du milieu physique et à celles des densités, mais elle reflète également les différenciations ethniques. Outre l'opposition entre les groupes traditionnellement orientés vers l'élevage (Foulbé et Arabes Choa) et ceux qui sont essentiellement des agriculteurs, la personnalité de chaque ethnie se manifeste dans le domaine agraire, chacune ayant la façon qui lui est propre d'établir ses rapports avec le sol, compte tenu des conditions physiques et des densités, et son système de production est un des éléments qui la caractérisent par rapport à ses voisines. Nous sommes ici en effet en présence, le plus souvent, de paysanneries denses et bien enracinées, capables d'imposer leur marque sur leur milieu.

On trouve donc une gamme très riche et très nuancée de systèmes agraires. Ces systèmes sont loin d'être figés. Ils ont tous été marqués, mais à des degrés divers, par les transformations intervenues au cours de ces dernières décennies : introduction de nouvelles cultures, innovations techniques telles que la culture attelée, modifications du peuplement du fait des migrations et de l'accroissement démographique, transformations sociales, etc.

Il est encore trop tôt pour dresser l'inventaire de ces systèmes, ou même pour en dégager les principaux types (1). Nous nous bornerons ici à examiner quelques cas illustrant des situations différentes, en nous plaçant au niveau du terroir villageois.

(1) Des recherches sur ce thème sont en cours à l'heure actuelle.

Nous observerons d'abord un terroir de montagne, Hodogway, situé dans la zone très peuplée du nord des Monts Mandara. Puis Waria, un village de la plaine d'inondation bordant le Logone, où la culture du riz s'est substituée à la pêche, au cours des années soixante, pour apporter l'essentiel des revenus monétaires. La plaine cotonnière, qui occupe la plus grande partie de la région et se caractérise par l'importance donnée au coton et au sorgho de saison sèche, sera illustrée par quatre cas : Golonpui, chez les Toupouri, agriculteurs d'origine païenne, Bamé et Wakilé, deux villages musulmans de la plaine de Mora accueillant des familles venant des Monts Mandara, enfin Garé, un village d'Arabes Choa, axé essentiellement sur l'élevage bovin (fig. 56).

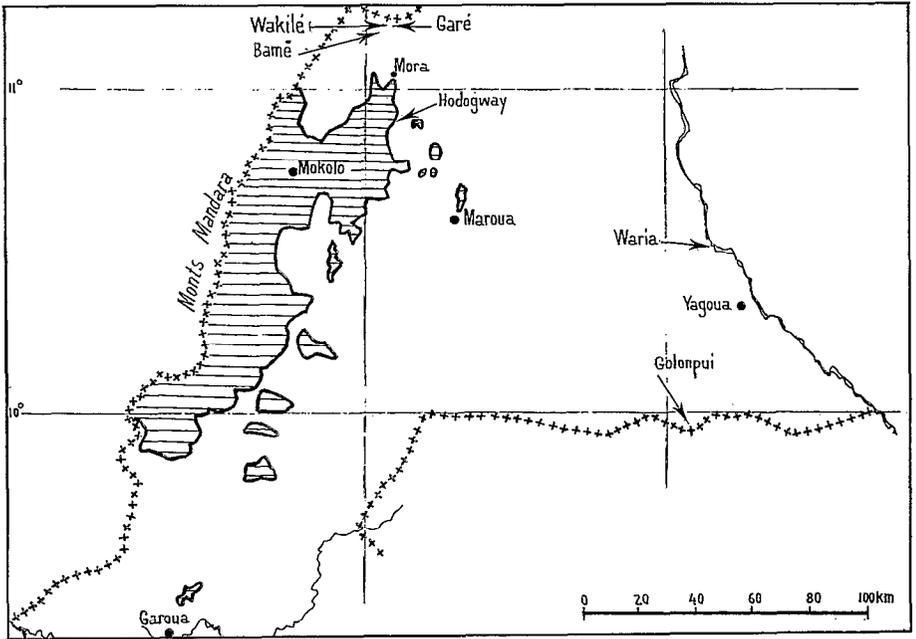


Fig. 56 Localisation des villages étudiés

HODOGWAY - UN TERROIR DES MONTS MANDARA EN ZONE DE FORTES DENSITÉS

Les paysanneries des Monts Mandara, où l'on décompte plus de 30 groupes (ou sous-groupes) ethniques, sont pour la plupart enracinées de longue date. L'agriculture qu'elles pratiquent est adaptée au milieu montagneux. Les sorghos sélectionnés, les tchergé, sont différents de ceux de plaine, et l'on ne trouve pas de sorgho de saison sèche. L'arachide est la culture commerciale essentielle, sauf chez certains montagnards habitant en bordure de plaine, et disposant de sols propices au coton à proximité de leurs massifs. La construction de terrasses, qui remodelent des versants entiers, permet la mise en valeur de pentes très fortes.

Deux zones de peuplement s'opposent nettement. Au nord, grosso modo, de la latitude de Mokolo, soit sur un peu près un tiers de la superficie des Monts Mandara, les densités sont très fortes, s'étagant entre 60 et 200 habitants au km², tandis qu'au sud, elles sont comprises presque partout entre 10 et 40 habitants au km². Au sud de Mokolo, les systèmes agraires sont d'une grande diversité. La configuration du relief et l'insécurité qui a régné au dix-neuvième siècle se sont conjugués pour cloisonner et diversifier les groupes. Certains construisent des terrasses systématiquement sur toutes les pentes exploitées, d'autres sur une partie seulement d'entre elles, d'autres enfin n'en font pas. L'importance respective des plantes cultivées, leur dispositif sur le terroir, les rotations, le mode d'utilisation de la jachère diffèrent sensiblement d'une ethnie à l'autre. Au nord, par contre, le milieu physique uniformément accidenté et les densités très élevées ont conduit toutes les populations à adopter des systèmes très semblables. L'aspect totalement humanisé du paysage, les terrasses qui s'étendent sur la plus grande partie des versants, la forte emprise des cultures, laissent pressentir qu'entre l'homme et le sol se sont noués des liens nombreux et durables.

C'est dans cette partie des Monts Mandara qu'est situé Hodogway.

Le terroir de Hodogway et le massif Ouldémé

Dans ces régions très peuplées à habitat dispersé, la simple observation du paysage ne permet pas de repérer les unités villageoises. Les divisions des sociétés montagnardes s'appuient sur celles du relief. Aux massifs, unités physiques de quelques kilomètres à quelques dizaines de kilomètres carrés qui compartimentent la montagne, correspondent, en règle générale, des unités sociologiques très nettes avec leurs chefs religieux et politiques, leurs fêtes célébrées en commun, leur cohésion très forte. Ces unités, appelées « villages » par l'administration, se subdivisent en un nombre variable de petites communautés rurales – les « quartiers » de l'administration –, qui représentent l'unité d'organisation la plus menue, sur le plan agraire, c'est-à-dire le terroir villageois. Hodogway est un des quartiers du massif Ouldémé (HALLAIRE, 1971).

Le massif Ouldémé s'insère dans la longue barrière montagnaise dominant la plaine au nord-est des Monts Mandara. Bien individualisé, mesurant environ 6 km sur 2, il comprend des versants raides et une partie haute relativement aplatie, à environ 700 mètres d'altitude, soit 200 mètres au-dessus de la plaine, où se disperse l'habitat traditionnel. Une petite ethnie s'est constituée là, celle des Ouldémé, comptant environ 6 500 personnes. Elle comprend une dizaine de communautés distinctes. Chacune exploitant les pentes et les piémonts qu'elle domine, le territoire ethnique se trouve découpé, à la manière des parts d'un gâteau, en une série d'espaces du même type, comprenant une partie haute avec habitat traditionnel, des pentes et un piémont (fig. 57).

A Hodogway, la zone montagnaise est formée par un petit plateau sommital culminant à 750 mètres et par des pentes de 18 degrés en moyenne. Elle englobe également la partie sud d'un piton inhabité, légèrement détaché de l'ensemble. Les roches constitutantes sont des anatexites à l'ouest, des granites à l'est. La zone de piémont est un secteur de la vallée du mayo Ouldémé qui longe le sud du massif. Elle est remblayée par une terrasse colluvio-alluviale descendant en pente douce de la base du massif au mayo. Les matériaux, à base de graviers et de sables, sont assez grossiers, mais tendent à s'amenuiser à mesure que l'on s'éloigne du massif. Le mayo coule en permanence. Il est encadré par une bande très étroite d'alluvions récentes à base de limons fins.

Hodogway compte près de 300 habitants qui appartiennent tous au même clan,

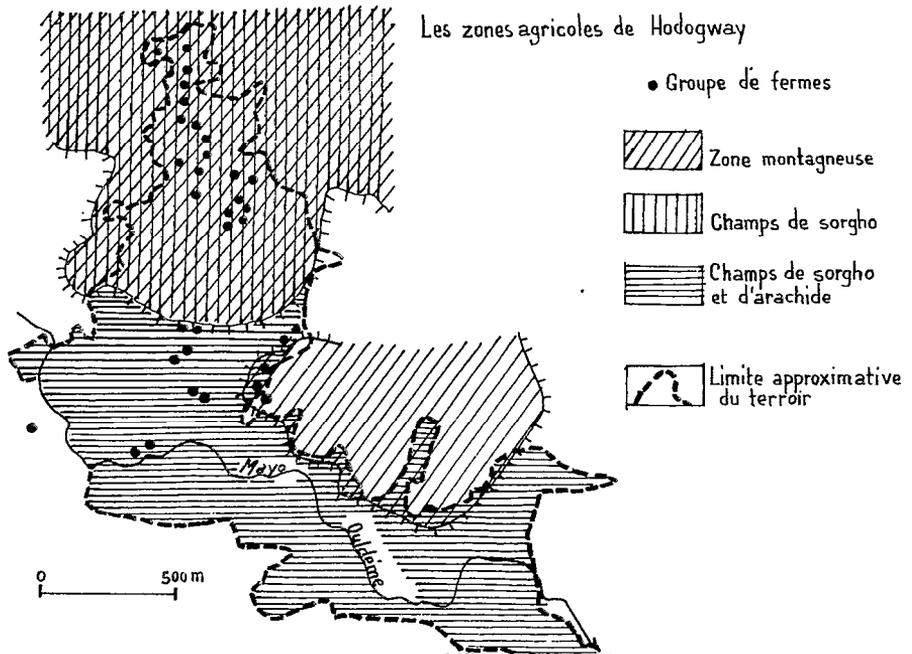
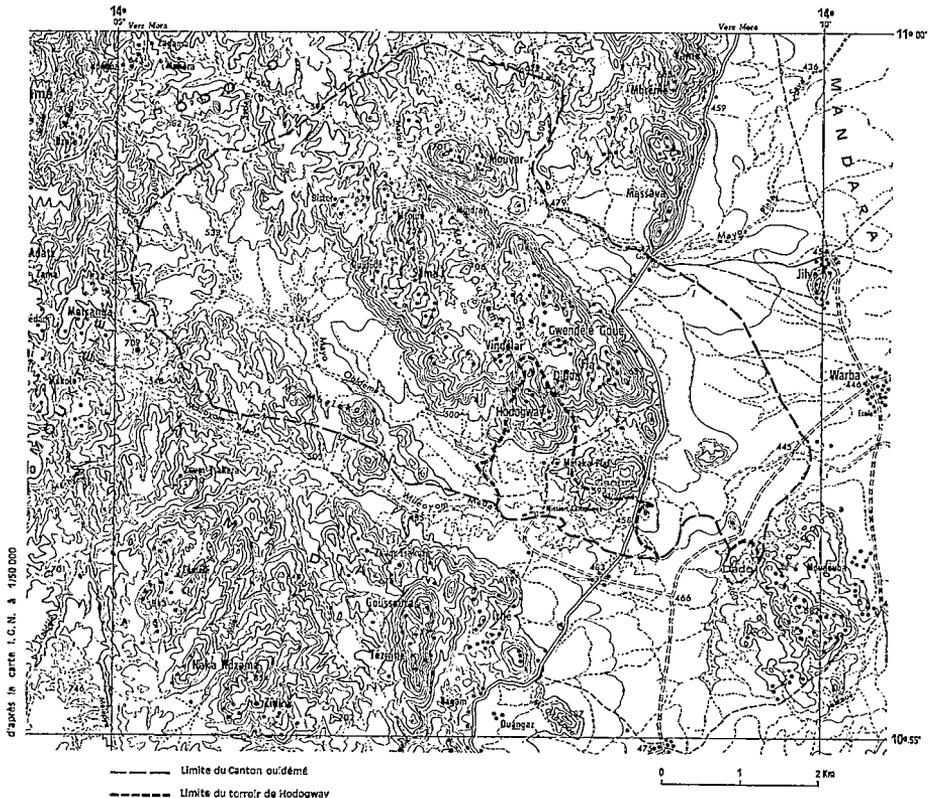


Fig. 57 Hodogway (en haut, d'après HALLAIRE, 1971)

à l'exception de deux familles originaires de quartiers voisins. Cette unité clanique est due pour une part à la faible mobilité des villageois qui restent ancrés de génération en génération sur la terre de leurs pères. Mais elle tient également au fait qu'habiter ensemble crée à la longue des liens tels qu'ils conduisent à l'adoption. Ainsi, l'un des cinq lignages de Hodogway descend d'un étranger dont les descendants sont « devenus comme des frères ».

L'habitat a pour unité la ferme familiale, dont les petites cases rondes forment un ensemble totalement clos de murs et couvert de tiges de mil ou de paille. Chacune s'entoure de cultures mais reste proche de ses voisins. L'habitat traditionnel – encore largement prédominant en 1965 avec 35 fermes sur 52 –, se situe sur la crête sommitale et légèrement en contrebas. Les familles s'y regroupent par lignage, et l'on peut délimiter 5 aires correspondant aux 5 lignages du village. Depuis 1950, sur les invites de l'administration quelques familles sont peu à peu descendues s'installer en piémont, entre la base du massif et le mayo ; elles ont dispersé leurs habitations comme sur les hauteurs, mais sans chercher à se regrouper par lignage. Elles participent aussi étroitement qu'avant à la vie du vieux Hodogway.

Le système agricole

On trouve à Hodogway essentiellement deux types de champs : ceux de sorgho (associé avec des haricots, du gombo, de l'oseille de Guinée, de l'éleusine, du sésame) et ceux d'arachides (associée avec du sorgho semé de façon très lâche). Deux aires culturelles se distinguent nettement, la zone montagnaise et le piémont. La première se couvre intégralement de champs de sorgho laissant juste la place contre chaque habitation pour une petite parcelle de tabac, tandis qu'en bas, la vallée est occupée par une imbrication de champs de sorgho et de champs d'arachide, dans la proportion de deux tiers un tiers, auxquels s'ajoutent les parcelles de voandzou et de souchet. Les sorghos cultivés sont des tchergé, sauf sur les alluvions récentes bordant le mayo où les paysans sèment parfois des variétés de plaine du type djigari ou boulbassiri.

Le système de production donne donc une priorité absolue au champ vivrier de sorgho, son objectif étant d'assurer les besoins vitaux d'une population très dense. L'Ouldémé lui consacre le meilleur de ses terres et de son temps. L'arachide n'a pris de l'importance que depuis 1960 environ, pour répondre aux nouveaux impératifs monétaires (impôts, vêtements) et aux incitations extérieures. Elle s'est étendue dans la vallée aux dépens du sorgho, avec lequel elle alterne suivant un rythme de rotation variable.

Un autre caractère du système est l'intensité de la mise en valeur. A part quelques secteurs très pauvres laissés en friche (granites en montagne et colluvions très grossières en piémont), tout le terroir se couvre de cultures en saison des pluies. Le sorgho s'insinue dans les fentes de rocher, occupe tout l'espace disponible. Les terres sont cultivées en permanence, et depuis des générations ; elles sont pourtant médiocres, et les paysans ne peuvent leur apporter que peu d'engrais. Ils y obtiennent néanmoins des rendements honorables, car ils disposent d'un ensemble de techniques efficaces et bien adaptées.

Ce sont tout d'abord les aménagements agraires. Les terrasses en montagne très soigneusement réparées chaque année favorisent l'infiltration de l'eau et éliminent les effets néfastes de l'érosion. Dans la vallée, lorsque l'absence de cailloux ne permet plus la construction de terrasses, les Ouldémé construisent les « dzala », sortes de billons faits d'herbes et de tiges de mil, construits perpendiculairement à la pente et destinés à retenir l'eau.



21. *Hodogway*. Culture du sorgho dans les moindres infractuosités du rocher. (Cliché A. HALLAIRE).



22. *Hodogway*. Le piémont. Habitat récent sur un rognon rocheux. Parc d'arbres utiles. Au premier plan, les « dzala ». Passage d'un troupeau peul aussitôt après la récolte. (Cliché A. HALLAIRE).

Remarquable d'autre part est la finesse de l'adaptation au milieu physique que les paysans connaissent parfaitement : ils disposent d'une quinzaine de termes pour désigner les différents types de sols. L'observation précise des champs permet de déceler, sous l'uniformité apparente du tchergé qui recouvre la plus grande partie du terroir, une grande diversité de détail. Les plantes intercalaires sont d'autant plus nombreuses, les pieds de sorgho d'autant plus serrés que la terre est plus fertile. On dénombre à Hodogway environ 20 types de tchergé, dont certains sont utilisés dans des conditions physiques déterminées : telle sorte est semée dans les emplacements qui restent engorgés d'eau (même s'il s'agit de quelques mètres carrés), telle autre sur des colluvions très grossières. Dans la vallée, les paysans alternent tchergé et arachide, mais en faisant revenir plus souvent le mil dans la rotation si le sol est constitué d'éléments plus fins.

Les paysans s'efforcent d'autre part de fertiliser une partie de leurs champs, mais ils se heurtent à la pénurie d'engrais. C'est là le point faible du système. Chaque famille n'a que quelques chèvres ou moutons et brûle la plus grande partie de leurs déjections pour obtenir une sorte de sel qui agrémente la nourriture. Mais l'Ouldémé utilise les cendres des foyers domestiques, précieusement mises de côté, il enfouit les herbes, les tiges de mil qui n'ont pas servi comme combustible. Il emploie ces engrais en priorité sur les parcelles de tabac, de voandzou et de souchet, mais s'efforce également de fertiliser chaque année un ou deux de ses champs de sorgho, ceux qui sont proches de son habitation ou dont il voit le rendement faiblir.

Les institutions foncières

Dans des régions où la quasi-intégralité de l'espace est mise en culture chaque année, le problème crucial est celui de la répartition des terres entre exploitants et entre communautés rurales. Les Ouldémé, comme tous les montagnards du nord des Monts Mandara, disposent d'institutions foncières très précises, et appliquées de façon à éviter le plus possible les conflits qu'inévitablement de telles densités humaines n'ont cessé de provoquer.

Elles reposent sur l'appropriation individuelle de la terre. Chaque terroir villageois est divisé en parcelles appartenant aux chefs d'exploitation ; ceux-ci peuvent à leur gré les cultiver ou non, les vendre, les donner en location, les prêter. En général, lorsqu'un jeune homme se marie, il construit son habitation et reçoit de son père en toute propriété la part de terres qui lui revient. Si cette part est faible, ou si sa famille augmente, il s'efforce de rendre viable son exploitation en achetant ou en louant des champs. Si sa famille diminue ou s'il vieillit sans fils, il va au contraire louer les parcelles qu'il ne peut plus cultiver ou les vendre. Ainsi forces de travail et surfaces cultivées tendent constamment à s'équilibrer.

On enregistre à Hodogway en moyenne 2 à 3 ventes par an, et 22,5% des parcelles étaient exploitées en faire-valoir indirect, en 1965. Locations et achats se réglaient autrefois en nature (chèvres, volailles, houes), aujourd'hui en argent. Les prix s'étagent de 100 à 1 000 francs pour une location d'un an, de 500 à 7 000 francs pour un achat, suivant la taille et la valeur du sol de la parcelle. Ils restent donc accessibles à l'Ouldémé moyen, pourvu qu'il soit économe et prévoyant.

Le dessin des unités foncières apparaît rarement dans le paysage ; aucun espacement des cultures n'indique que l'on passe d'un exploitant à un autre. Les limites sont matérialisées par des bornes, bien connues des paysans. Le relevé cadastral fait apparaître un morcellement très poussé du terrain ; la surface moyenne des parcelles est de 23 ares, certaines n'ont que quelques mètres carrés. Leur forme est assez irrégulière, mais presque toujours allongée dans le sens de la

penne, tant en zone accidentée qu'en piémont ; certaines prennent l'aspect de lanières pouvant avoir 3 ou 4 mètres de large sur plus de 60 de long. Chaque chef d'exploitation en cultive plusieurs, 11 ou 12 en moyenne, dispersées sur toute l'étendue du terroir.

Ce morcellement et cette forme allongée sont dus aux partages successoraux. En effet, l'Ouldémé partage ses terres entre tous ses fils, quel que soit leur nombre. Fréquemment, pour arriver à faire une distribution équitable non seulement en superficie mais en valeur, il divise chacune de ses parcelles, toujours dans le sens de la pente, en autant de parts que d'héritiers.

Entre les différents terroirs villageois, il n'existe aucune limite visible, puisque tout est intégralement cultivé, ni aucune limite théorique. Une zone d'imbrication forme le contact entre deux terroirs voisins. Les ventes et locations se font de préférence et le plus souvent à l'intérieur de la communauté de Hodogway, mais elles sont autorisées entre villages contigus. Ainsi celui qui est à l'étroit peut s'agrandir aux dépens d'un voisin. Hodogway s'étend peu à peu sur le territoire de Dibon, situé plus à l'est, tandis qu'il laisse des terres à Vandelar, son voisin de l'ouest. Des glissements peuvent ainsi s'effectuer de proche en proche, permettant une meilleure distribution globale des terres. Mais la coutume vise à maintenir une certaine compacité au terroir, ce qui traduit sur le plan spatial l'unité et la cohésion très forte que représente sociologiquement chaque communauté, ce qui en outre limite les risques de discordes entre quartiers.

Ainsi tous les conflits sont généralement assez facilement résolus, par le simple jeu de l'offre et de la demande et par l'observation des règles coutumières, ceci malgré l'absence, tant au niveau du quartier qu'à celui du massif, d'une chefferie autoritaire ou d'un « maître de terre ».

Structures agraires et conditions de vie

Techniques agricoles et règles foncières sont en accord profond avec la mentalité ouldémé qu'elles ont d'ailleurs certainement contribué à forger. Individualiste, ne reconnaissant, traditionnellement, d'autre autorité que celle de la coutume à laquelle il reste très attaché, aimant sa liberté et ses terres, le paysan de Hodogway organise comme il l'entend son exploitation et en tire le parti maximum grâce à un travail qui s'apparente au jardinage. Il existe diverses formules de travaux en commun (invitation pour la bière de mil, équipes de jeunes gens se groupant pour aller aider à tour de rôle leurs futurs beaux parents), mais l'essentiel du travail est réalisé au sein de chaque exploitation par tous ses membres actifs qui sèment, sarclent et récoltent en famille.

En même temps, la vie agricole est rythmée par les rites agraires qui, chez les ouldémé comme chez tous les montagnards de la région, tiennent une place importante. Tout le monde sème et récolte ensemble le mil tchergé, après que des sacrifices aient été accomplis par les divers responsables religieux du massif. Des journées de repos sont observées par toute la population lors de certaines cérémonies (notamment les rites pour la pluie), et des fêtes sont célébrées collectivement à plusieurs reprises. D'où une grande cohésion de la société villageoise, une harmonie entre vie agricole, vie sociale et vie religieuse.

Si efficace que soit le système agricole, le niveau de vie de l'Ouldémé est très bas et les possibilités de l'améliorer sont réduites. Chaque exploitant arrive à couvrir juste ses besoins en mil (très importants du fait de la consommation de bière de mil) et à vendre pour quelques milliers de francs arachide ou tabac.

La rareté de la terre, et surtout le manque de temps en mai-juin, époque de concentration des travaux, constituent deux blocages empêchant l'extension des

superficielles cultivées : celles-ci sont en moyenne à Hodogway de 78 ares par actif, de 53 ares par habitant, ce qui, compte tenu de rendements relativement modestes, ne permet guère à l'économie ouldémé de dépasser le stade de l'autosubsistance. Or, depuis quelques années, le montagnard doit avoir des rentrées monétaires, non seulement pour les dépenses obligatoires telles que l'impôt ou les vêtements, mais aussi pour faire face aux multiples petites transactions locales qui se règlent maintenant en argent (location ou acquisition de champs, achats de houes, de bière de mil) et pour répondre aux nouveaux besoins (viande, poisson, sel) que la fréquentation des marchés tend à développer.

Ainsi la plupart des Ouldémé doivent chercher des ressources complémentaires en dehors de leur terroir, en louant des champs en plaine chez les Mandara, ou en allant s'embaucher chez eux comme manœuvre pour le travail du coton. Pendant la saison des pluies de 1966, on décomptait pour les 175 personnes actives de Hodogway 233 de journées de travail salarié en plaine, et 20 exploitants sur 52 avaient loué des champs en dehors du territoire ouldémé.

Mais ces apports restent très limités. Étant donné l'afflux des demandes sur tous les secteurs de plaine proches des massifs, ceux qui intéressent au premier chef les montagnards, une journée de travail n'y est rétribuée qu'une centaine de francs, et les locations de champs y coûtent cher. C'est la raison pour laquelle on assiste à une émigration des montagnards vers la plaine, émigration encore à peine amorcée chez les Ouldémé, mais qui a déjà commencé à vider certains massifs chez d'autres groupes ethniques moins conservateurs.

**

A quelques nuances près, on retrouve chez tous les montagnards du nord des Mandara des systèmes agraires très semblables. C'est chez les Matakam (BOULET, 1970) que les différences sont le plus sensibles. Ils observent une rotation régulière sorgho/mil pénicillaire, et cultivent pour le commerce local la patate au lieu du tabac. D'autre part ils ont des institutions foncières assez différentes qui évitent le morcellement des champs et obligent les individus en surnombre à quitter leur massif d'origine, limitant ainsi les risques de surpeuplement.

Ces variantes ne mettent pas en cause l'unité fondamentale de ces paysanneries du nord des Mandara. Face aux contraintes qui leur étaient imposées par le milieu physique et les fortes densités, toutes ont trouvé grâce à la culture permanente centrée sur le champ de mil, des techniques de production très minutieuses parfaitement adaptées au milieu physique, et à un véritable système foncier fondé sur l'appropriation individuelle de la terre, le moyen d'assurer dans l'ensemble leurs besoins vivriers. Toutes ont su donner à leur vie agraire, religieuse et sociale une grande cohérence d'où résulte l'impression d'harmonie et de solidité très frappante lorsqu'on observe ces sociétés dans leur contexte traditionnel.

Mais toutes se heurtent actuellement au problème qui vient d'être observé à Hodogway : l'impossibilité dans les conditions actuelles de développer leurs cultures commerciales et d'accéder à une économie vraiment monétaire. C'est la raison majeure qui pousse des montagnards en nombre croissant chaque année à émigrer en plaine.

**WARIA : UN TERROIR EN BORDURE
DU LOGONE CHEZ LES MASSA**

A l'autre extrémité de la région, à l'est contre le Logone, dans un pays rigoureusement plat et en partie inondé chaque année par les débordements du grand fleuve, observons un village massa, Doreissou, et plus précisément un de ses quartiers, Waria, qui a fait l'objet d'une enquête de l'ethnologue I. de Garine pour son étude sur les Massa en 1958-1959, et qui fut visité à nouveau en 1972 (1).

La communauté de Waria et son terroir (fig. 58)

La population de Doreissou, qui comprend environ 2 000 personnes, est dispersée ; elle occupe une bande de terrain de 8 km de long sur 1 km de large, entre le Logone à l'est et une vaste zone inondable, le « yaéré », à l'ouest. Ni le village, ni ses quartiers ne s'individualisent de façon apparente sur le sol ; ils ne sont que des tronçons de la bande de peuplement lâche qui s'étire sur le bourrelet exondé, le long du Logone. Ils n'en constituent pas moins des entités humaines et spatiales bien définies, non seulement du point de vue administratif, mais sur le plan traditionnel.

Ici, l'unité territoriale est la « nagata ». Waria correspond à une nagata, le village de Doreissou en englobe quatre. Selon I. de GARINE (1964, p. 49), « le pays massa est divisé en "terres", les "nagata", dont chacune se trouve sous le contrôle magico-religieux d'un chef de terre, le "bum nagata" qui en est le propriétaire mythique. Il est chargé d'accomplir les sacrifices qui se rapportent au cycle agricole pour tous les individus, membres ou non d'un même lignage, qui résident sur la nagata dont il est responsable ». La communauté résidant sur une nagata constitue un groupe composite comprenant un noyau du même clan, celui de l'ancêtre fondateur, auquel sont venus s'agréger des « étrangers ». A Waria, lors de l'enquête d'I. de Garine, 24 sur 35 chefs d'enclos sont des descendants de l'ancêtre fondateur, 2 viennent des quartiers voisins, les 9 autres sont venus du Tchad vers 1930.

Comme à Hodogway, l'appartenance à un même quartier crée des liens tels que l'interdit de mariage apparaît entre les familles d'origine différente. Le fait pour un étranger de résider et de cultiver implique que ses rapports avec la nagata soient normalisés et donc qu'il soit pleinement intégré dans le groupe qui l'accueille.

Le terroir de Waria comprend deux secteurs bien distincts, le bourrelet de berge, à l'est, où se disperse l'habitat, et le « yaéré » à l'ouest.

Le bourrelet de berge, qui ne domine guère que de un mètre le yaéré, est formé de terrains sablo-argileux et argilo-sableux. Il coïncide exactement avec l'aire habitée et présente, même en saison sèche, un aspect très verdoyant, très soigné, très humanisé. Il est planté d'arbres : rôniers, palmiers-doum, acacias, jujubiers, ficus, et est parcouru de sentiers souvent bordés d'épines. Les fermes s'éparpillent à une centaine de mètres les unes des autres. Chacune est entourée d'un grand champ qui est la pièce maîtresse de l'exploitation, et qui en même temps « matérialise l'existence du groupe familial » ; il porte les tombes des ancêtres, et « est à la fois un jardin, un cimetière et un autel familial » (de GARINE, 1964, p. 51). Le chef de famille l'a reçu de son père ou de son frère aîné et le transmettra à son premier fils. Mais il n'a sur ce champ comme sur les autres parcelles dont il peut

(1) Cf. GARINE (I. de) 1964. L'essentiel des pages qui suivent s'appuient sur cet ouvrage. Un bref séjour à Waria, en janvier 1972, m'a permis de constater les principaux changements.

disposer dans cette zone, qu'un droit d'usufruit. L'aire résidentielle constitue « le noyau du patrimoine foncier collectif » et reste sous le contrôle du chef de terre.

A la périphérie du champ de case sont prélevées les parcelles cultivées par les épouses du chef de famille, et éventuellement par celles de son fils. D'autres parcelles de l'exploitation peuvent se disséminer dans l'aire habitée. La tendance actuelle est à l'augmentation du morcellement.

Au-delà du bourrelet de berge s'étend le vaste « yaéré », zone inondable aux sols hydromorphes argileux. La construction de la digue le long du Logone a réduit l'étendue et la durée de l'inondation, celle-ci variant suivant les secteurs. C'est une zone « profane qui échappe au contrôle magico-religieux ». Les champs qui y sont ouverts, dits « champs de brousse », peuvent être loués ou vendus. Cette partie du terroir a été totalement transformée par l'évolution économique récente de la région.

Traditionnellement en effet, l'économie des Massa repose sur l'agriculture, la pêche et – dans une moindre mesure – l'élevage, l'importance relative de ces trois activités variant suivant la région. Les villages proches du Logone et des yaéré comme Waria, sont plus axés sur la pêche que les autres, et I. de Garine distingue deux types culturels, le Massa de yaéré et le Massa de brousse. Or deux faits nouveaux sont intervenus au cours des vingt dernières années, bouleversant la vie des gens de yaéré : l'introduction de la riziculture et la baisse de la pêche en tant qu'activité commerciale. L'économie de Waria a donc basculé vers l'agriculture. Mais la pêche y conserve encore une place qui compte.

La pêche

Habitant de part et d'autre du fleuve « le plus poissonneux du monde », les Massa, et particulièrement les riverains du Logone s'adonnent à la pêche, qui reste leur activité préférée. Sans être une ethnie de purs pêcheurs (l'agriculture tient chez tous une grande place), ils sont rompus à de nombreuses techniques, disposent de toutes sortes d'engins, connaissent parfaitement les habitudes du poisson. Ils savent pêcher aussi bien en période de hautes eaux que d'étiage, de crue que de décrue, tant dans le Logone que dans ses défluent, dans les mares, les bras morts du fleuve qu'ils isolent ou fractionnent par des levées de terre.

Il faut distinguer deux types de pêche : les campagnes saisonnières et les pêches locales.

Les campagnes saisonnières de pêche se pratiquaient sur le Logone en aval du pays massa, et même sur le Chari, au-delà de Djaména. Les hommes partaient par petits groupes de parents et voisins au moment des basses-eaux, en mars ou avril. Ils vendaient sur place leur poisson, préalablement séché, et revenaient chez eux en mai ou juin. Une fois payées les redevances exigées sur les lieux de pêche, ils rapportaient facilement chez eux un pécule d'une dizaine de milliers de francs. A Waria, en 1959, 45 hommes sur 75 participaient à cette campagne.

En l'espace de quelques années, ce type de pêche a pratiquement disparu. Une coopérative créée à Kousséri a maintenant le monopole d'achat du poisson ; elle impose des conditions telles que les Massa n'en tirent pour ainsi dire plus de profit et y ont renoncé.

Les pêches locales, en revanche, continuent à se pratiquer de façon presque quotidienne à Waria. Mais elles sont devenues moins productives car les digues ont réduit les débordements du Logone et donc l'étendue des zones d'inondation où le poisson venait frayer.

Ces pêches se pratiquent dans le Logone, mais également dans les eaux intérieures, les défluent, les mares, les zones inondées. Ces eaux font l'objet d'une

appropriation par les collectivités dont elles occupent ou traversent le territoire (correspondant généralement à une nagata) et dépendent d'un chef de pêche. Cet homme, qui parfois cumule cette fonction avec celle de chef de terre, « est chargé des rapports entre le groupe social et le génie de l'eau », et « donne l'autorisation de commencer à pêcher dans le secteur qu'il contrôle » (de GARINE, 1964, p. 55).

Ces pêches sont parfois collectives, réunissant un grand nombre de gens, et ont alors un rôle social et religieux. Mais elles se pratiquent le plus souvent individuellement ou en famille. Leur intérêt essentiel est d'apporter un complément très utile à l'alimentation quotidienne. En 1959, « la plupart des Massa consomment du poisson au moins une fois par jour », estime I. de Garine. Même pendant la période de fléchissement enregistrée au moment des hautes eaux, « la ration quotidienne reste vraisemblablement supérieure à 50 grammes par personne et par jour » (de GARINE, 1964, p. 94). Les pêches locales alimentent en outre un petit commerce, sur tous les marchés de la région. Mais elles ne procurent que des rentrées monétaires minimales, sans rapport avec les revenus substantiels qu'apportaient les campagnes saisonnières.

L'agriculture

Le terroir comprend deux zones agricoles distinctes : le bourrelet de berge et le yaéré.

Le bourrelet de berge est essentiellement consacré au sorgho rouge, de type « djigari », que l'on sème en juin, aussitôt après les premières pluies. On le trouve partout, sur les champs d'hommes comme sur ceux de femmes, contre les habitations comme sur les parcelles plus éloignées. Il en existe de nombreuses sortes, que les Massa regroupent en deux catégories : des sorgho assez hâtifs récoltés en octobre, et d'autres à un cycle un peu plus long, récoltés en novembre. Diverses plantes secondaires sont associées au djigari, ou semées contre les fermes : cucurbites, sésame, haricot, gombo, oseille de Guinée.

À l'exception de quelques endroits très humides réservés au bétail, cette partie du terroir, en saison des pluies, est cultivée intégralement et de façon régulière chaque année. Des apports de fumier animal, de cendres, de déchets ménagers, assurent le maintien de la fertilité du sol.

En saison sèche, deux cultures sont faites également dans cette zone, le tabac et le « mouskwari ».

Le tabac occupe en réalité le lit majeur du Logone. Semé en pépinière près des habitations, il est repiqué à partir de janvier, à la décrue, sur de petites parcelles de quelques ares par personne ; les planches, recouvertes de paille, sont arrosées deux fois par jour. On peut en faire plusieurs récoltes successives dans l'année. C'est une culture traditionnelle, et réservée aux femmes. Il leur demande un travail exigeant, mais leur procure des rentrées monétaires intéressantes.

Le sorgho de saison sèche, ou mouskwari, est en revanche une culture d'introduction récente. Les Massa du Nord l'ont adoptée vers 1956, sur les instances administratives. Les habitants de Waria l'ont d'abord implanté dans ce secteur, en deuxième culture après la récolte de djigari, sur les terrains les plus argileux. En 1972, les champs de mouskwari, soigneusement entourés d'épines pour les protéger du bétail, occupaient environ le quart de la superficie de l'aire habitée.

Le yaéré a été conquis tout récemment par l'agriculture. Jusqu'en 1953, il ne servait que pour ses pâturages, pour la chasse et pour la pêche. Aujourd'hui, grâce à la construction de la digue qui a réduit l'ampleur de l'inondation et à

l'introduction de deux nouvelles cultures, le riz et le mouskwari, auxquelles conviennent ses sols argileux, il contribue largement à la production agricole.

C'est tout d'abord le riz, qui a été introduit par le SEMRY vers 1954. De vastes rizières ont été aménagées contre le bourrelet de berge. Elles sont divisées, par des canaux et des diguettes, en carrés de 200 mètres de côté, eux-mêmes découpés en « piquets », des rectangles de 50 sur 100 mètres. Tous les exploitants de Waria font au moins un piquet.

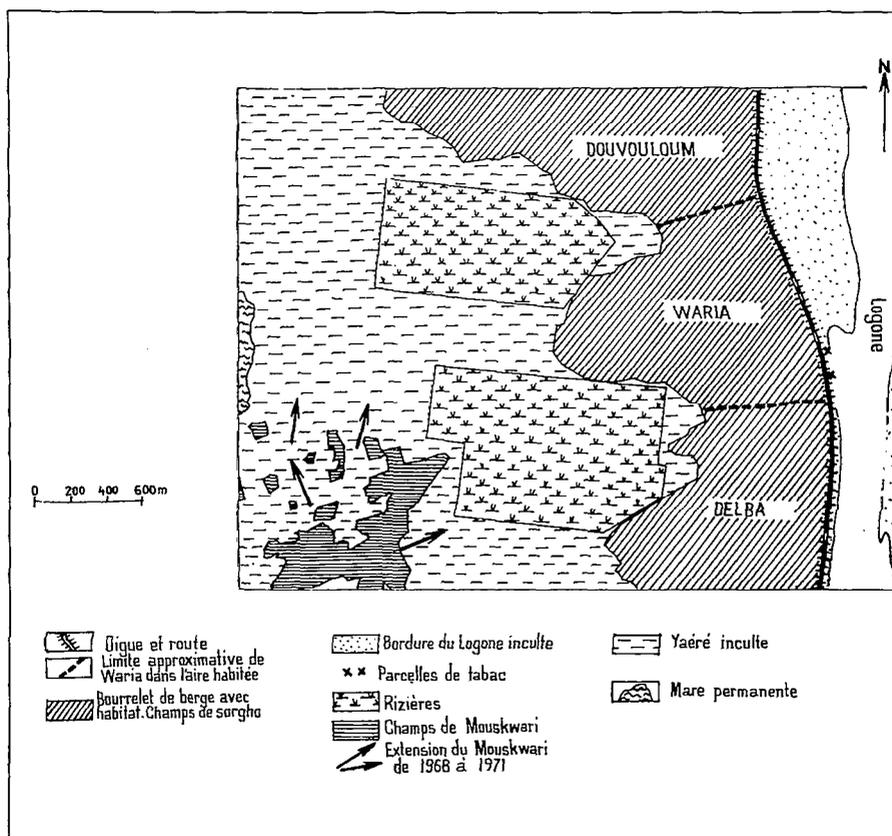


Fig. 58 Waria et les quartiers voisins : distribution des cultures en 1968

Le mouskwari n'a été introduit dans le yaéré que vers 1962, et c'est là qu'il a trouvé sa vraie place. Les champs se situent au-delà des rizières ; ils se regroupent au sud-ouest du terroir, mais sont souvent séparés les uns des autres par des secteurs en brousse que les exploitants se réservent pour augmenter leurs surfaces.

Au nord du mouskwari, subsiste une zone encore inculte. Elle est pour une part trop inondée pour pouvoir être mise en culture ; mais des surfaces pourront encore sans doute être conquises par le riz ou par le mouskwari.

La mise en valeur du yaéré a transformé l'économie du village : le riz apporte des

rentrées monétaires, et le mouskwari permet d'équilibrer une production vivrière autrefois nettement déficitaire. En 1958, selon les mesures effectuées par I. de Garine sur huit exploitations de Waria, la surface cultivée (compte non tenu des rizières) était de 16 ares par habitant, et de 20 ares par travailleur ; la récolte de sorgho était de 65 kg par habitant. Les gens, pour couvrir leurs besoins alimentaires, achetaient du mil avec les ressources provenant des campagnes saisonnières de pêche. Aujourd'hui, leurs récoltes de sorgho ont plus que doublé grâce au mouskwari, et ils déclarent qu'elles couvrent à peu près leurs besoins.

L'élevage

Comme tous les paysans du Nord du Cameroun, ceux de Waria possèdent chacun un petit troupeau de moutons et de chèvres qui sont tués à l'occasion de fêtes et de rites sacrificiels, ou qui sont vendus en cas de nécessité, en particulier pour le règlement de l'impôt.

L'importance de l'élevage bovin est, en revanche, l'un des traits originaux du pays massa. Avec une proportion de 50 à 75 bovins pour 100 habitants, les Massa se placent en tête des populations païennes du Cameroun (1).

Dans le système de production, l'élevage n'a pourtant qu'une place secondaire, et son intérêt sur le plan alimentaire n'est qu'accessoire, mais son rôle social est essentiel.

Le montant de la dot se règle en têtes de bétail (8 à 14 suivant la beauté de la jeune fille et le rang de son père). En outre, la possession de vaches est liée à la « cure de lait » ou « gourou », institution à laquelle les Massa sont très attachés. Les hommes qui y participent, les « gourouna », âgés de 18 à 30 ans, se regroupent à une dizaine en brousse avec leurs vaches, qu'ils installent la nuit dans un enclos de branches épineuses. Ils passent leurs journées à boire du lait, manger abondamment, se parer, chanter, danser et aller se promener dans les villages voisins. Aussi le Massa attache une grande importance à ses bovins et leur consacre beaucoup de soins ; I. de Garine remarque que le terme « farayna » signifie à la fois richesse et troupeau.

A Waria, chaque exploitant a au moins quelques bovins. Tout le bétail du village est réuni dans la journée en un troupeau et confié à un ou deux bergers qui le mènent pâturer en saison des pluies au-delà des zones cultivées, en saison sèche vers les points d'eau. Les bergers sont des hommes du village, qui assument cette garde à tour de rôle. Les bêtes sont ramenées le soir et chacun reprend les siennes. Elles passent la nuit dans les cases des femmes.

Les vaches sont traites matin et soir. Le lait est consommé quotidiennement. Il constitue un appoint alimentaire utile surtout en saison des pluies, lorsque le sorgho commence à faire défaut.

GOLONPOUI, CHEZ LES TOUPOURI

Nous abordons avec Golonpoui la zone cotonnière. Les Toupouri (ou « Toubouri ») forment un groupe ethnique de 150 000 personnes s'étendant au Cameroun (85 000) et au Tchad (60 000) (2), à l'ouest du lac Fianga. Au Cameroun, ils

(1) Chiffres donnés par H. FRECHOU, 1966.

(2) Chiffres extraits de CABOT J., 1965, p. 78.

peuplent plusieurs cantons situés dans les arrondissements du Kar-Hay et de Kaélé. De fortes densités – de l'ordre de 40 à 60 mais pouvant atteindre localement 100 habitants au km² –, un habitat dispersé, un système agraire fondé sur l'utilisation différentielle de sols variés, les progrès récents du coton, confèrent une grande homogénéité à l'espace qu'ils occupent.

Le village de Golonpoui peut être considéré comme représentatif de cet ensemble. Avec 1 450 habitants (recensement de 1954) pour un terroir de 1 800 hectares, la densité est ici de 80 hab./km². Lieu d'implantation d'un poste du Secteur de Modernisation rurale (SEMNORD), il a fait l'objet d'une série d'enquêtes de 1954 à 1957, et d'une importante étude (GUILLARD, 1965, p. 502) réalisée dans leur sillage par l'agronome J. GUILLARD, sur laquelle s'appuient les pages qui suivent. Mais depuis cette époque, qui était celle des débuts de l'implantation du coton et des efforts de modernisation, la situation a évolué. Les chiffres et renseignements communiqués en 1972 par les responsables locaux du SEMNORD et de la C.F.D.T. permettent de comparer, sur le plan agricole, le Golonpoui d'hier et celui d'aujourd'hui.

Le dispositif agraire du terroir de Golonpoui. Son évolution

La région occupée au Cameroun par les Toupouri est entièrement recouverte d'alluvions fluviales et éoliennes. Le relief est plat, le réseau hydrographique confus. A Golonpoui, de larges bourrelets sableux, anciennes dunes orientées suivant deux directions, ONO/ESE et OSO/ENE, forment un réseau losangique entre les mailles duquel s'étendent des dépressions argilo-sableuses en partie inondées en saison des pluies.

Les sols des bourrelets ont une texture très sableuse ; ils sont faciles à travailler, mais acides, pauvres en humus et en réserves minérales. Ceux des dépressions, plus riches en éléments fins du fait du lessivage oblique, sont argilo-sableux ou argileux, mais ils sont, comme les précédents, acides et pauvres en réserves minérales. En position intermédiaire, en bordure des dépressions, on trouve des sols légèrement hydromorphes assez bien pourvus en matière organique, ou des sols halomorphes (sols à alcali sur sable), peu fertiles.

Le dispositif du terroir de Golonpoui est en relation étroite avec ces conditions morpho-pédologiques. L'habitat, dispersé, évite à la fois les sols argileux trop humides et le bourrelet sableux peu fertile ; il se situe donc en bordure des dépressions, sur les sols légèrement hydromorphes ou halomorphes. Sur le plan agricole, on trouve du fond des dépressions au sommet des croupes sableuses une succession culturale correspondant à celle des sols.

Décrivons tout d'abord le schéma traditionnel. Les dépressions sont occupées en permanence et à peu près *intégralement* par du mil de saison sèche, qui est ici du « babouri ». Au-dessus du babouri, sur les sols hydromorphes et halomorphes, se trouve la zone habitée, cultivée également en permanence, en sorgho rouge type djigari, le gara ; ce secteur du terroir est enrichi par le fumier animal. Au-delà, le bourrelet sableux est exploité de façon *discontinue* : la jachère est en effet nécessaire à la reconstitution de ces sols, les plus pauvres du terroir. Un repos plus ou moins long succède à deux ou trois années de culture. Aucun rythme régulier, aucun ordre de succession habituel n'est adopté par les paysans, qui se fondent sur l'aspect de la jachère pour choisir l'emplacement de leurs défrichements. C'est le domaine des plantes de femmes (voandzou et arachide) auxquelles s'ajoutent des mils (sorgho tardif type « yolobri » et mil pénicillaire type « yadiri ») qui viennent compléter ceux des zones exploitées en permanence.

Lorsque l'arachide, à partir de 1945, a été imposée comme culture commerciale, c'est sur ces sols sableux qu'elle s'est tout naturellement développée, alternant avec les mils. C'est là aussi que les cultivateurs ont introduit le coton, au début de son implantation dans le pays, puisque c'était là que se trouvaient des terres vacantes. Lors des enquêtes réalisées par J. GUILLARD, en 1955-57, les champs de coton se dispersaient donc dans cette zone et leurs rendements étaient dérisoires.

Depuis cette date, les efforts entrepris par la C.F.D.T. pour promouvoir cette culture ont conduit à en modifier totalement l'implantation. Elle est faite maintenant dans les deux zones d'exploitation continue, alternant avec le djigari dans la zone habitée, avec le babouri dans les dépressions. Chaque imposable en cultive généralement une « corde » d'un demi-hectare, et les rendements, en année normale, sont de l'ordre de 6 à 700 kg par hectare.

Dans les dépressions, seuls les sols les plus argileux ou trop inondés, ne convenant pas au coton, continuent à porter chaque année du babouri, ou, de plus en plus, du « mouskwari ». L'adoption du mouskwari sur les terres les plus humides est une innovation intéressante. Ses rendements sont supérieurs à ceux du babouri ; de plus, semé et récolté un peu plus tard, il permet un meilleur étalement des travaux.

Du fond des dépressions aux bourrelets sableux, on trouve successivement deux séries différentes suivant l'époque :

Tableau 20 : Évolution de la disposition des cultures à Golonpoui

| | 1955 | 1970 |
|-------------------|--|---|
| dépression | babouri | mouskwari babouri babouri + coton |
| zone habitée | djigari | djigari + coton |
| bourrelet sableux | yolobri + yadiri + voandzou + arachide + coton et jachères | yolobri + yadiri + voandzou + arachide et jachères |

La succession actuelle est certainement mieux adaptée, et plus finement, à la vocation des sols.

La comparaison de la répartition des surfaces cultivées à Golonpoui en 1955 (GUILLARD, 1965, p. 170) et en 1970 (1) permet de préciser l'importance des changements intervenus sur le plan quantitatif :

(1) Chiffres communiqués par le SEMNORD, poste de Golonpoui, en 1972.

Tableau 21 : Répartition des surfaces cultivées à Golonpoui

(pourcentages par rapport à la surface cultivée totale)

| | en 1955 | en 1970 |
|-----------------|---------|---------|
| mouskwari | — | 7 % |
| babouri | 48 % | 23 % |
| djigari | 21 % | 17 % |
| coton | 12 % | 21 % |
| mils de brousse | 5 % | 9 % |
| arachide | 6 % | 10 % |
| voandzou | 6 % | 12 % |
| manioc | 2 % | 1 % |
| | 100 % | 100 % |

On constate la diminution notable du djigari, et très forte du mil de saison sèche : c'est aux dépens de ces mils, surtout du babouri, que le coton est maintenant cultivé. Même si, en compensation, les mils de brousse ont pris plus d'importance, l'ensemble des superficies consacrées au mil est passé de 74 % en 1955 à 56 % en 1970. En revanche, les deux cultures commerciales, coton et arachide, sont en forte augmentation.

Affrontés à un problème d'insuffisance vivrière, les paysans de Golonpoui ont trouvé deux solutions. D'une part, ils ont agrandi les champs vivriers du bourrelet dunaire, ceux de mil (yolobri et surtout yadiri) et ceux de voandzou. D'autre part, pour réduire la surcharge apportée par l'introduction du coton dans la zone habitée, certains ont essaïmé sur le bourrelet sableux, au nord du terroir, où ils ont fondé des petits hameaux d'extension. Sur les champs fertilisés qui entourent ces nouvelles habitations, ils alternent mil pénicillaire (yadiri) et coton.

Mais on touche ici à un second problème : le danger de surexploitation de la zone de brousse. La zone de culture permanente est totalement utilisée. Si la population augmente, ce que le dynamisme démographique des populations toupouri laisse prévoir, si la culture attelée entraîne l'augmentation des superficies cultivées, c'est le bourrelet sableux qui devra être mis à contribution, et la part laissée aux jachères risque de devenir insuffisante.

L'élevage et le problème des pâturages

L'élevage des bovins tient une place importante chez les Toupouri ; mais comme chez les Massa, son rôle est plus social qu'économique. Deux coutumes, sans doute empruntées aux Massa chez qui nous les avons déjà trouvées, expliquent l'intérêt des Toupouri pour leurs bovins : la cure de lait faite en brousse par les jeunes hommes pendant la saison sèche, et le règlement de la dot sous forme d'une dizaine de têtes de bovins.

A Golonpoui, on décomptait en 1955 550 bovins, soit 30 têtes par km², 37 pour 100 habitants, et 2,3 par exploitation. L'entretien et la nourriture d'un tel troupeau, qui passe toute l'année sur le territoire villageois, nécessitent une grande attention de la part des paysans. Ils utilisent comme pâturages à tour de rôle les différentes parties du terroir en tenant compte de l'échelonnement des semailles et des récoltes de leurs mils. Successivement, le bétail est mené :

- au début de la saison des pluies, de mai à juillet, dans la zone à babouri qui se trouve ainsi fertilisée juste avant le repiquage des plants ;

- à la fin de la saison des pluies, sur le bourrelet sableux, non loin des habitations ;
- en octobre, sur les champs de djigari après leur récolte, pour consommer les tiges de mil encore juteuses ;
- en novembre et décembre, sur le bourrelet sableux ;
- en janvier et février, sur la zone à babouri, après sa récolte ;
- enfin, pendant les derniers mois de la saison sèche, à nouveau en brousse, de plus en plus loin des zones habitées ; c'est la période difficile où le troupeau maigrit, faute d'eau et de nourriture suffisante.

Tel était du moins le dispositif observé par J. GUILLARD en 1955. L'implantation du coton dans les zones consacrées au djigari et au babouri, et l'introduction du mouskwari ont évidemment perturbé le système. Là encore, il faut mettre davantage à contribution la zone d'exploitation discontinue.

Le bétail de chaque quartier est regroupé le matin en grands troupeaux gardés par les jeunes gens qui assument cette tâche à tour de rôle. Il est ramené au village tous les soirs, et chaque bête regagne la ferme de son propriétaire. Les vaches, traites quotidiennement, produisent un à deux litres de lait par jour.

Depuis une vingtaine d'années, des actions sont menées pour moderniser l'élevage et l'associer à la culture ; lutte contre les maladies, ensilage du fourrage vert consommé à la fin de la saison sèche, utilisation meilleure du fumier animal, dressage des bœufs pour la culture attelée. Le Toupouri, excellent cultivateur et éleveur avisé, est sans doute parmi les paysans du Nord du Cameroun, le plus apte à accueillir de telles nouveautés.

L'organisation foncière et les exploitations

Comme chez tous les groupes païens du Nord du Cameroun, on trouve chez les Toupouri une forte cohésion sociale au niveau du village, et en même temps une grande autonomie au niveau de l'exploitation. Des droits fonciers collectifs et individuels s'exercent concurremment sur l'ensemble de l'espace exploité, mais leurs poids respectifs varient suivant la partie du terroir concernée.

L'individualité du village se matérialise par un territoire, « *siri* », aux limites bien précises dans les secteurs de culture continue, plus floues dans les zones à jachères. Un chef de terre, le « *ouansiri* », souvent également chef de village, appartenant au clan fondateur, est le gestionnaire des droits de la collectivité villageoise sur ce territoire.

Son rôle s'exerce surtout dans la zone d'exploitation discontinue. Il faut son autorisation pour y ouvrir un champ, et il perçoit des redevances sur les cultures qui y sont pratiquées. Il y règlemente les droits de cueillette et de chasse ; pour abattre un arbre, ramasser la paille et cueillir les fruits du caïllédrot, son accord est nécessaire.

Dans les secteurs consacrés traditionnellement au djigari et au babouri, la permanence de l'utilisation du sol renforce les droits individuels aux dépens de ceux de la collectivité. Dans la zone habitée, chaque exploitant a ses champs de djigari (ou de coton) autour de sa ferme, et les cultive chaque année, en principe jusqu'à sa mort ; il les clôture parfois par une haie. Cependant son droit d'utilisation y connaît des restrictions. Si, avec l'accord du chef de terre, un nouveau venu vient s'installer à côté de lui, il doit ainsi que ses voisins lui laisser un peu de place pour lui permettre de faire son djigari. S'il meurt sans fils établis sur place, ses parcelles retombent dans le domaine collectif et sont généralement partagées entre les exploitants qui l'entourent.

Dans la zone du babouri, les droits collectifs disparaissent pratiquement, et l'on

est en présence, comme chez les montagnards, d'un droit de propriété individuelle très proche de celui de sociétés occidentales. Les champs de babouri sont soigneusement délimités par des touffes d'herbe. Ils ont la forme de rectangles très allongés, de 20 à 40 mètres de large sur 120 à 180 de long. Ils passent par héritage aux fils de l'exploitant (d'où sans doute leur forme due à des partages entre héritiers), et sont fréquemment l'objet de location : 2 paniers de mil ou un chevreau pour une location d'un an. En 1955, un tiers des parcelles de babouri était exploité en location. L'introduction du coton sur ces parcelles dont la forme ne correspond absolument pas à celle, habituellement carrée, prônée par la C.F.D.T., oblige les cultivateurs à faire leur corde sur des parcelles regroupées. Lorsque l'année suivante, ces terres sont remises en babouri, chaque propriétaire reprend ses champs, dont les bornes en touffes d'herbe avaient été soigneusement conservées.

En 1955, on comptait à Golonpoui 248 exploitations pour 1 452 habitants, soit 5,8 habitants par ferme. D'après les mesures effectuées alors chez huit familles, on trouvait les chiffres suivants :

Tableau 22 : Moyennes des superficies cultivées à Golonpoui (1955)

| | Par travailleur | Par habitant |
|----------------------------------|-----------------|--------------|
| superficie cultivée en mil | 105 ares | 63 ares |
| superficie cultivée totale | 133 ares | 82 ares |

Ces moyennes, toutes indicatives, sont nettement supérieures à celles qui ont été calculées pour l'ensemble du Nord-Cameroun. L'importance du mil de saison sèche, qui permet un bon étalement des travaux agricoles, en est probablement la raison.

Chaque exploitation a des terres sur les trois zones de culture du terroir. Ses membres actifs travaillent ensemble sur tous les champs, mais chacun d'eux a la responsabilité de certaines parcelles dont il conserve la récolte dans son grenier personnel. L'arachide et le voandzou dépendent des femmes, le mil de brousse du chef d'exploitation ; chacun a ses propres parcelles de djigari et de babouri, chaque imposable fait une corde de coton. Tous les adultes, y compris les femmes, ont donc une certaine autonomie financière.

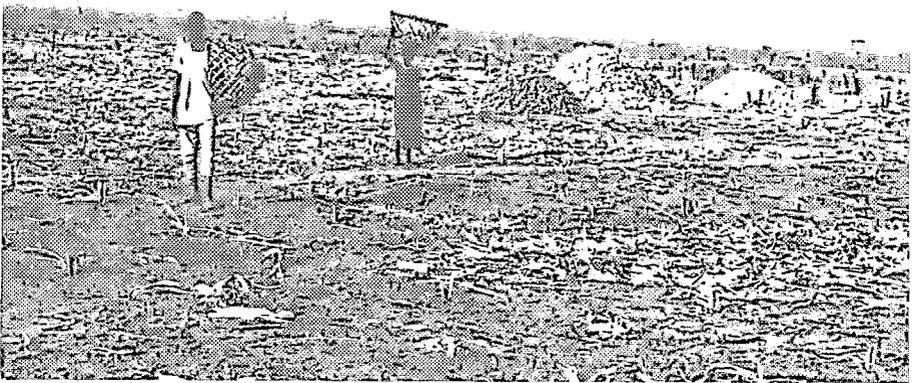
Rites agraires et travaux agricoles

Les Toupouri mêlent étroitement le sacré et la vie agraire, et la plupart de leurs manifestations religieuses collectives sont liées au cycle agricole. Leurs deux grandes fêtes ont lieu en octobre, au moment de la récolte du djigari, et en mars, après celles du babouri.

Leur chef suprême traditionnel, habitant au Tchad au pied de la montagne de Dawa, donne le signal qui déclenche la principale fête, en septembre ou octobre. Mais c'est là le seul acte par lequel il manifeste son autorité, et c'est au niveau de chaque village que sont vécus les divers rites collectifs. Au début de la saison des pluies, les paysans n'entreprennent leurs travaux que lorsque le chef de terre a commencé à ensemençer ses champs, après avoir effectué les rites des semailles. De même ils attendent pour faire leur récolte que le chef de terre ait entrepris la sienne. Ils participent aux rites et aux fêtes par des sacrifices de poulet, par d'abondantes libations de bière de mil, par des chants et des danses, chacun



23. *Waria*. Une habitation avec ses greniers.
(Cliché A. HALLAIRE).



24. *Bamé*. Récolte du muskwari. (Cliché A. HALLAIRE).

remerciant Dieu pour la récolte obtenue et lui demandant de faire tomber la pluie qui assurera celle de l'année suivante.

Les techniques culturales ne présentent pas grande originalité. Près des habitations sont entassés les engrais animaux et les cendres des foyers qui sont répandus au moment des semailles sur les champs de djigari. Comme dans toute la zone cotonnière, un certain nombre de techniques nouvelles commencent à se répandre. La culture attelée est maintenant adoptée par de nombreux cultivateurs de Golonpoui, qu'ils possèdent eux-mêmes leur attelage de deux bœufs et leur charrue, ou qu'ils fassent faire le travail à façon sur leurs principaux champs.

L'étalement des travaux est, en revanche, un trait caractéristique de l'agriculture toupouri. La part importante faite ici aux mils de saison sèche permet aux paysans de travailler à leurs champs pendant plus de six mois et d'éviter la concentration sur un temps très court. Ils peuvent ainsi, on l'a vu, mettre davantage de terre en culture. En outre, les enquêtes sur les temps de travaux faites de 1954 à 1957 montrent que, même pendant les trois mois de pointe, de juillet à septembre, ils ne connaissent pas la même surcharge qu'ailleurs et disposent d'une certaine marge de temps libres. Par suite, la maladie ou l'indisponibilité temporaire d'un travailleur à cette époque n'a pas de conséquence trop néfastes sur la récolte. Mais en empiétant sur les terres traditionnellement réservées au babouri, la culture du coton réduit aujourd'hui cet avantage.

BAMÉ ET WAKILÉ, VILLAGES MUSULMANS DE LA PLAINE DE MORA

Bamé et Wakilé (1) sont deux villages musulmans de la plaine de Mora, le premier bornouan, le second mandara. Tous deux ont le même aspect très groupé, avec des sarés contigus construits de part et d'autre d'un chemin central. Ils comprennent chacun un petit quartier habité par des païens venus des montagnes voisines, d'apparence assez désordonnée, situé à l'extérieur du noyau villageois principal. Bamé et Wakilé ont connu au cours de ces vingt dernières années une même évolution, marquée sur le plan agricole par le développement du coton et du mouskwari, la régression du sorgho de saison des pluies et l'apparition de la culture attelée, et caractérisée d'autre part par l'accroissement de la population d'origine montagnarde.

Le terroir de Bamé (fig. 59)

Le village de Bamé compte en 1962 environ 200 habitants, 170 Bornouan et 30 Matakam. Il a été fondé vers 1925 par le père de l'actuel chef de village, et la première famille matakam est arrivée vers 1950.

Son terroir est inclus dans les limites qui ont été figurées sur le croquis ci-dessous ; très précises dans les zones cultivées, ces limites sont beaucoup plus floues en brousse où elles sont matérialisées par de rares arbres-repères ; elles ont été déterminées par entente avec les villages voisins mais les terres qu'elles englobent ne font l'objet d'aucune appropriation collective ou individuelle. Des étrangers au village peuvent s'y installer ou y faire leurs champs, suivant le principe que « la brousse est à tout le monde ». Cela a été le cas d'un petit groupe d'éleveurs arabes qui a fondé le hameau de Boulabéri en 1958.

(1) Villages étudiés in HALLAIRE A., 1965, et revisités en 1971.

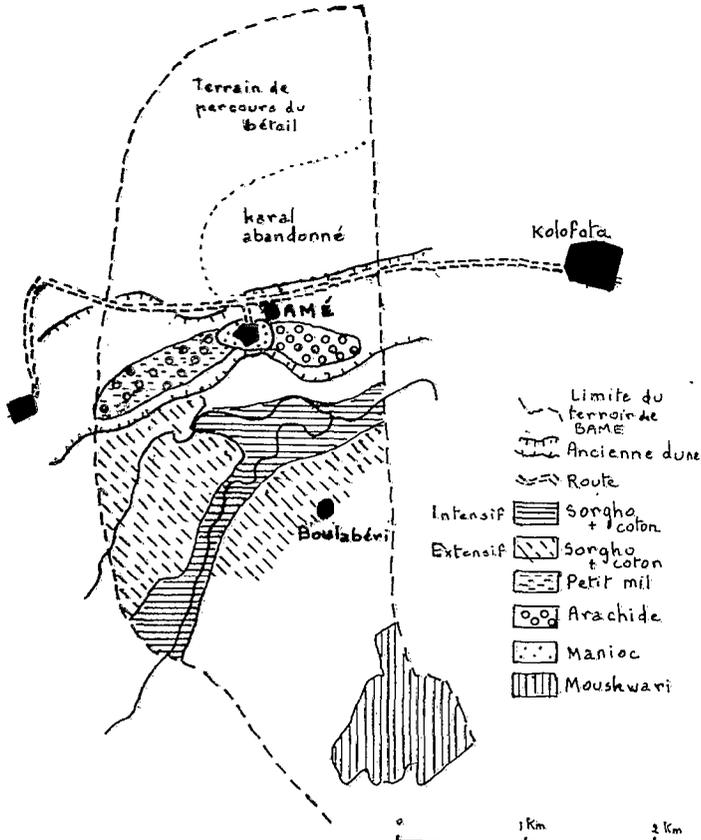


Fig. 59 Bamé

Le terroir comporte différents types de sols, et donc différentes zones d'utilisation :

LA ZONE DE CULTURE DE LA DUNE

Bamé est construit sur une ancienne dune. Il est entouré d'une ceinture de manioc, préservée du bétail par des épines. Au-delà sont des champs d'arachide dispersés parmi les jachères, et alternant parfois avec du mil pénicillaire.

LA ZONE DE CULTURE DU COTON ET DU SORGHO DE SAISON DES PLUIES

Elle se subdivise en deux parties, l'une de type intensif, sur la très étroite bande d'alluvions récentes du petit mayo qui traverse le terroir au sud du village. Elle est insuffisante pour les besoins du village, aussi est-elle bordée par une zone de culture extensive où alternent coton, sorgho et jachères, qui est utilisée par les plus récents arrivés à Bamé et par les habitants de Boulabéri.

LE KARAL

Il est situé à trois kilomètres au sud du village. Il fait partie d'un immense karal qui s'étend sur plus de 20 km de long. Les habitants de Bamé y ont défriché leurs champs en 1950, date à laquelle ils abandonnaient le karal médiocre situé au nord du village dont ils ne pouvaient plus se contenter. Aujourd'hui, la récolte de mouskwari, nettement supérieure à celle des sorghos de saison des pluies, assure largement les besoins du village.

LA BROUSSE

Une grande partie du terroir, au nord et au sud du village est inculte. C'est là que vont pâturer les troupeaux de bovins et d'ovins de Bamé et de Boulabéri.

Mal pourvus en terres à coton, les habitants de Bamé ont en revanche un atout précieux avec leur vaste karal. Le mouskwari ne leur permet pas seulement de se nourrir, il leur assure des revenus monétaires réguliers. Ils vont le vendre à Mora ou Kourgui en saison des pluies, lorsque les cours du mil sont au plus haut.

Le terroir de Wakilé (fig. 60)

Avec Wakilé, nous sommes en présence d'un milieu physique assez différent. Ce petit village mandara – il compte 85 habitants en 1962 –, est établi sur les riches alluvions bordant le mayo Ngéchewé qui constitue d'excellentes terres à coton, mais il ne dispose que d'un karal médiocre. Il fait partie d'un chapelet

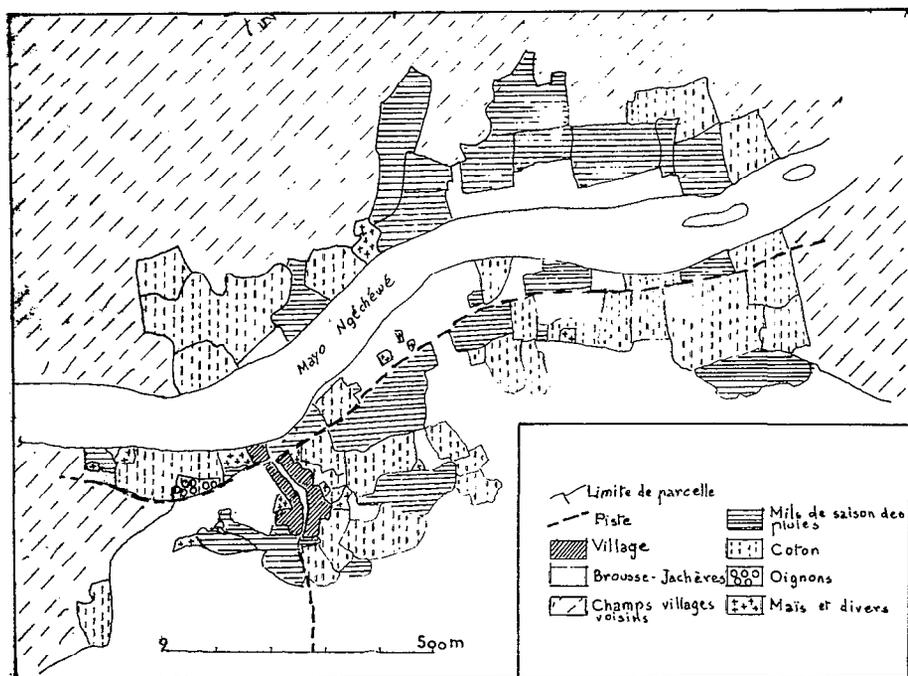


Fig. 60 Wakilé



25. Le village de Wakilé. (Cliché A. HALLAIRE).



26. Wakilé. Culture d'oignons en décembre près du village. Arrosage à partir d'un puits à balancier. (Cliché A. HALLAIRE).

d'agglomérations s'égrainant le long du mayo, attirées par la fertilité de la large bande alluviale, et par la présence d'eau en toute saison.

Jusqu'en 1960, tous les champs de Wakilé se groupent sur cette bande alluviale cultivée en permanence, s'insérant entre ceux des villages voisins. Le terroir se prolonge vers le sud sur des alluvions anciennes aux sols médiocres qui sont laissées en friche : elles servent pour les troupeaux de Wakilé, une centaine de moutons et de chèvres, et pour ceux des villages arabes du voisinage.

En 1962, les cultivateurs de Wakilé font des superficies à peu près équivalentes de coton et de sorgho de saison des pluies (principalement du djigari et du boubassiri). Sur les invites de la C.F.D.T., ils tendent à regrouper leurs champs en deux soles, l'une de coton sur une rive, l'autre de sorgho sur l'autre rive qu'ils alternent chaque année. En outre, les femmes sèment derrière leur habitation du maïs, du gombo, de l'oseille de Guinée et quelques exploitants font un peu d'oignons en saison sèche.

Le mouskwari n'était pas cultivé à Wakilé faute de terres propices, mais un problème d'insuffisance vivrière commence à se poser, le coton ne pouvant se développer qu'aux dépens du sorgho de saison des pluies. En 1961, un des exploitants tente d'en repiquer sur une terre argileuse située en brousse, à 2 km au sud du village ; il est imité par 4 voisins l'année suivante. Malgré des résultats médiocres, ils sont alors décidés à poursuivre l'expérience.

En 1962, les superficies cultivées de Wakilé se répartissent ainsi :

Tableau 23 : Répartition des superficies cultivées à Wakilé (1962)

| | Superficie | % |
|-----------------------------------|------------|----|
| - coton | 21 ha 81 | 48 |
| - mil de saison des pluies | 17 ha 10 | 37 |
| - mouskwari | 5 ha | 11 |
| - divers (oignons, légumes) | 1 ha 68 | 4 |
| | 45 ha 59 | |

En retrouvant Wakilé 10 ans plus tard, en 1971, quels changements constate-t-on ?

Le plus frappant est le développement pris par le quartier païen qui a plus que triplé, tandis que le quartier musulman est resté identique. En 1962 on comptait, sur 16 chefs d'exploitation, 13 musulmans et 3 païens des montagnes mouktélé ; en 1971 le chiffre des chefs d'exploitation païens est passé à 10 ; aux Mouktélé se sont joints des Matakam et des Ouldémé.

Il faut voir là le résultat de la politique de persuasion menée tant auprès des populations d'accueil musulmanes que chez les montagnards.

Un autre changement flagrant est l'importance prise par le coton. En 1962, rares étaient les exploitants qui en faisaient plus d'un hectare, superficie minimum exigée ; en 1971, la plupart des musulmans en font davantage. Ce résultat est à imputer aux efforts de la C.F.D.T. et au développement de la culture attelée qui a démarré à Wakilé au cours de cette décennie.

Le dispositif agricole est resté assez semblable. Les nouveaux venus ont pu obtenir, au moins pour leur coton, des champs sur les alluvions récentes, et c'est encore là que se situent la plupart des cultures du village. Le coton a pris trop d'importance pour que la rotation biennale puisse être maintenue ; elle est remplacée par un cycle couvrant trois ou quatre années : coton/coton/sorgho, ou coton/coton/coton/sorgho. Le mouskwari continue à être cultivé par quelques

Mandara sans avoir pu prendre beaucoup d'extension. En revanche les cultures maraichères de saison sèche ont nettement progressé : plusieurs Mandara font une petite parcelle d'oignons, utilisant pour les arrosages quotidiens le vieux système du puits à balancier et des petites rigoles par lesquelles l'eau se répand sur toute la surface. A leurs côtés, plusieurs ex-montagnards se sont lancés également dans ce type de culture, adoptant à leur tour le puits à balancier ; mais ils plantent du tabac, et non des oignons, parce qu'ils en cultivaient chez eux en saison des pluies et qu'ils en connaissent bien les débouchés commerciaux.

Le tableau ci-dessous donne les principales caractéristiques des 23 exploitations de Wakilé. Il est établi d'après un entretien réalisé en décembre 1971 avec chaque chef d'exploitation. Les superficies données n'ont donc qu'une valeur indicative.

Tableau 24 : Exploitations de Wakilé en 1971

| Exploitants | Ethnies | A | B | C | D | E | F | G | H |
|-------------|----------|----|-----|-----|---|---|---|---|---|
| 1 | Mandara | 14 | 2 | 1 | | x | x | x | |
| 2 | " | 14 | 2 | 1 | | x | x | x | |
| 3 | " | né | 4 | 2 | x | x | x | x | |
| 4 | " | né | 3 | 2 | x | x | x | x | |
| 5 | " | né | 2 | 1 | x | | x | x | |
| 6 | " | né | 1 | 0,5 | x | | | | x |
| 7 | " | né | 2 | 1 | x | x | x | | |
| 8 | " | né | 1 | 1 | | x | x | | |
| 9 | " | né | 2 | 1,5 | | | x | x | |
| 10 | " | né | 10 | 2 | x | x | x | x | |
| 11 | " | né | 1 | 1 | | x | x | x | |
| 12 | " | 13 | 5 | 2 | x | x | x | x | |
| 13 | " | 26 | 1 | 1 | | | x | | |
| 14 | Mouktélé | 16 | 3 | 4 | | x | | x | |
| 15 | " | 7 | 0,5 | 1 | | | | | |
| 16 | " | 7 | 1 | 1 | | | | | x |
| 17 | " | 20 | 1 | 1 | | | | | |
| 18 | Matakam | 8 | 1 | 1 | | | | | |
| 19 | " | 4 | 1,5 | 2 | | | x | | |
| 20 | " | 2 | 1 | 1 | | | | | x |
| 21 | " | 3 | 1 | 2 | | | | | x |
| 22 | Ouldémé | 4 | 1 | | | | | | x |
| 23 | " | 7 | 1 | | | | | | x |

A : Nombre d'années de présence à Wakilé (ou né à Wakilé)

B : Nombre d'hectares de coton

C : Nombre d'hectares de sorgho de saison des pluies

D X : a fait du mouskwari

E X : a utilisé la charrue

F X : a payé des manœuvres pour cultiver ses champs

G X : fait du commerce (le chef de famille ou un membre de l'exploitation)

H X : s'est embauché comme manœuvre en saison des pluies (le chef de famille ou l'un des membres de l'exploitation).

La plupart des Mandara font labourer leurs champs à la charrue avant les semailles et emploient des manœuvres (des montagnards qu'ils vont recruter à Banki ou ceux de Wakilé) pour les sarclages et les récoltes. Les superficies de leurs exploitations dépendent donc moins du nombre d'actifs vivant à la ferme ou de leur force physique que des moyens financiers, de l'esprit d'entreprise et de prévoyance du chef de famille. Le Mandara est entrepreneur plutôt que paysan. Il en résulte de fortes différences de taille entre les exploitations, dont plusieurs dépassent 5 hectares. Ces différences portent surtout sur le coton, tandis que les superficies cultivées en mil demeurent à peu près constantes.

On note d'autre part que presque tous les Mandara du village font du commerce. Ils appartiennent à un groupe ethnique axé sur cette activité dans laquelle ils réussissent, et la proximité du gros marché nigérian de Banki les a tous incités à s'y livrer.

Les ventes de coton, parfois celles d'oignons, les bénéficient commercialement, leur donnent des revenus monétaires variables, mais parfois substantiels. Les musulmans de Wakilé ont pour la plupart des bicyclettes et des transistors, et certains placent leurs économies en achetant des bœufs qu'ils confient à des éleveurs foubé ou arabes.

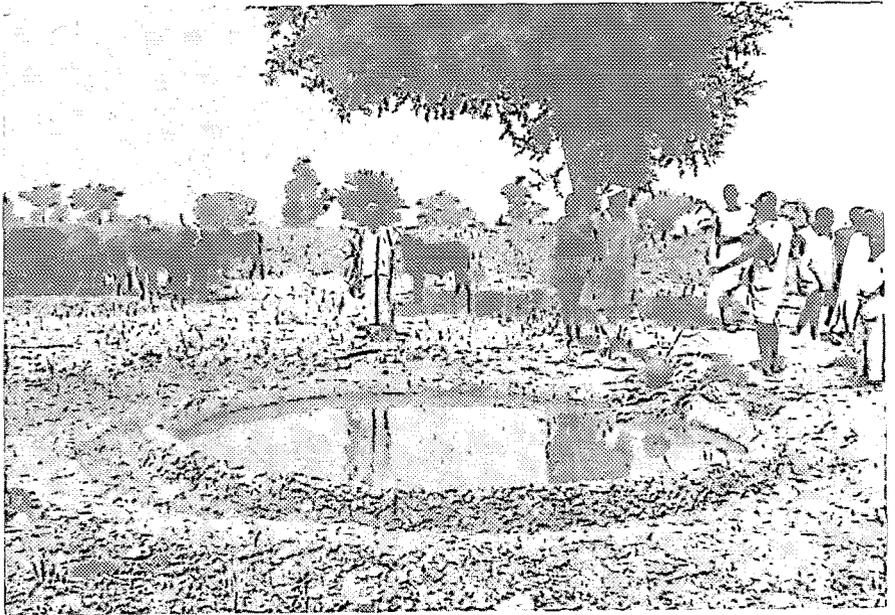
Tout différent est le niveau de vie, ou plutôt le style de vie des ex-montagnards installés à Wakilé. A une exception près, ils n'utilisent pas la charrue, n'emploient pas de manœuvres, ne font pas de commerce. Leurs champs de coton dépassent rarement un hectare, mais ils consacrent des superficies plus importantes au mil de saison des pluies. Aucun ne cultive le mouskwari. Presque tous cherchent à gagner un peu d'argent en saison sèche en s'embauchant chez les Mandara pour des travaux divers : constructions de cases, récolte du coton, repiquage et récolte du mouskwari. Quelques-uns, les plus pauvres, c'est-à-dire en fait les derniers arrivés, s'embauchent également en saison des pluies. Les femmes travaillent aussi comme manœuvres, ou vont couper du bois en brousse qu'elles viennent vendre sur le marché de Banki.

Ainsi la communauté de Wakilé – et c'est le cas de tous les villages environnants touchés par l'afflux des montagnards –, comprend deux groupes de population qui se différencient non pas seulement sur le plan religieux et culturel, mais sur le plan économique et professionnel. L'exemple de Wakilé, où les relations entre musulmans et païens paraissent bonnes, montre que ce n'est pas – ou pas seulement –, une plus grande difficulté d'accès aux bonnes terres qui freine les progrès des anciens montagnards. C'est d'abord une question de mentalité, de comportements, d'habitudes. Le spectacle en saison sèche, imbriquées sur les mêmes terres, de parcelles d'oignons des Mandara et de tabac des montagnards, est suffisamment révélateur, et cette opinion d'un Mandara de Wakilé : « les païens seraient riches s'ils le voulaient, car ils sont plus travailleurs que nous, mais ils dépensent tout pour manger, pour boire et pour leurs fêtes », contient une certaine part de vérité.

Sans doute ces différences vont-elles à la longue s'atténuer. Mais actuellement, il est certain que l'intérêt pour les musulmans d'avoir une main-d'œuvre disponible pour les travaux qu'ils n'aiment pas faire, et celui pour les païens de pouvoir s'embaucher pour gagner un peu d'argent quand ils en ont besoin, facilitent les relations entre les deux groupes et l'intégration des montagnards dans leur nouveau milieu.



27. Garé. Enclos d'épines et troupeau d'un des chefs de famille de Garé. (Cliché A. HALLAIRE).



28. Garé. Un bassin installé contre un puits d'eau permanent, pour abreuver les animaux en saison sèche. (Cliché A. HALLAIRE).

GARÉ, UN HAMEAU D'ÉLEVEURS ARABES (fig. 61)

Les éleveurs, c'est-à-dire les populations pour lesquelles l'élevage est l'activité principale, appartiennent à trois groupes ethniques : les Bororo, les Foulbé et les Arabes Choa.

Les Bororo sont de purs nomades qui se disséminent surtout dans les secteurs peu peuplés du département de la Bénoué.

Les Foulbé sont maintenant devenus, dans leur majorité, des agriculteurs sédentaires, mais on trouve encore parmi eux quelques éleveurs purs (en particulier dans les Monts mandara), ou, plus fréquemment, des éleveurs-

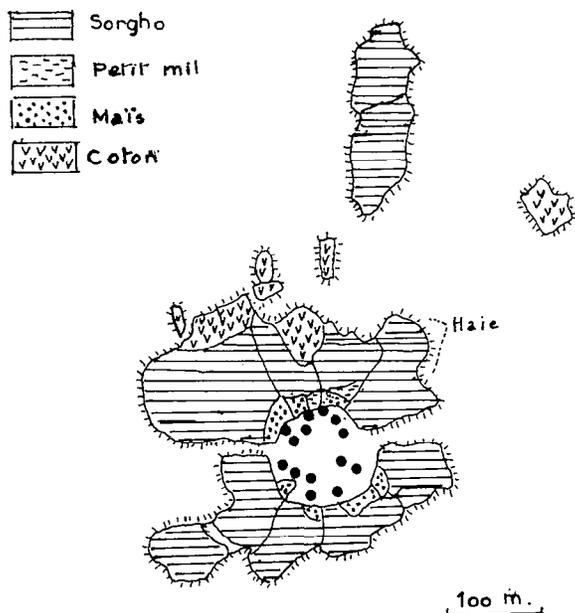


Fig. 61 Garé

agriculteurs qui tirent leurs ressources conjointement de leurs bovins et de leurs champs.

Les Arabes Choa sont restés plus fidèles à leur mode de vie traditionnel. Ils sont surtout nombreux dans le département du Logone-et-Chari et jusqu'au lac Tchad, mais on en trouve plusieurs milliers dans le nord de notre zone d'étude, leurs petits hameaux circulaires entourant les parcs à bestiaux constituent un des éléments originaux du paysage. C'est un de ces hameaux, Garé, que nous observerons ici.

Garé (1) est situé dans la plaine de Mora, à un kilomètre du mayo Ngéchéwé et

(1) Village étudié in HALLAIRE(A.), 1965.

du village de Wakilé, dans une zone aux sols très médiocres formés sur des alluvions anciennes. Il compte une trentaine d'habitants. Ses cases, très grandes – leur diamètre atteint jusqu'à 10 mètres –, sont disposées en cercle, ménageant au centre un vaste espace libre où le bétail est parqué en saison sèche pendant la nuit ; chaque chef de famille a son petit enclos, entouré d'épines, pour son propre troupeau.

Les champs forment une auréole autour du village. Du maïs est semé par les femmes derrière leurs cases, puis des champs de sorgho (djigari et boulbassiri) constituent l'essentiel de l'anneau de culture. Au-delà, le coton, mêlé à des jachères, est cultivé depuis une dizaine d'années par quelques habitants. Les champs de chaque famille sont disposés derrière ses cases : maïs d'abord, puis sorgho, puis éventuellement coton. Une haie d'épines entoure complètement la zone cultivée pour éviter les déprédations des veaux et du petit bétail qui errent en liberté autour du village en saison des pluies.

Une partie des champs reçoit des engrais. Les femmes en déposent sur leur parcelle de maïs pendant toute la saison des pluies. A proximité des cases, les champs de sorgho sont également enrichis : au cours du mois précédant les semailles, l'éleveur y installe son troupeau pendant la nuit, et déplace son parc de quelques mètres tous les trois ou quatre jours.

En 1962, les superficies à Garé étaient les suivantes :

| | |
|----------------|----------|
| – maïs | 31 ares |
| – sorgho | 350 ares |
| – coton | 54 ares |

soit en moyenne 11 ares de sorgho + maïs et à peine 2 ares de coton par habitant. La culture ne constitue donc pour le village qu'un appoint. Cependant elle tend à prendre de l'importance et certains éleveurs font maintenant appel à des manoeuvres pour les aider dans leurs champs. Néanmoins c'est encore essentiellement l'élevage qui les fait vivre.

Chaque chef de famille a un troupeau de 30 à 60 bovins, et dispose d'un parc au centre du village. Il le conduit lui-même en brousse, ou le confie à un de ses fils ou à un berger salarié (qui est parfois un peul) : celui-ci reçoit 900 à 1 000 francs par mois et il a droit à la production de lait d'une vache.

En saison sèche, le berger emmène paître son troupeau dans un rayon de 5 à 10 km autour du village ; il le déplace au hasard et n'a pas de terrains de parcours déterminé. Il est aidé contre d'éventuels voleurs de bétail, très redoutés, par 4 ou 5 chiens bien dressés. Il ramène son troupeau chaque soir à Garé où les femmes traient les vaches matin et soir. Jusqu'en décembre ou janvier, le bétail peut s'abreuver d'abord aux multiples petits mayos ou points d'eau qui ne sont pas encore taris, puis à l'une des grandes mares artificielles faites au caterpillar par l'Administration pour favoriser la fixation des éleveurs. A partir de février, ces mares s'assèchent ou deviennent trop nauséabondes pour pouvoir être utilisées sans danger. Chaque éleveur de Garé construit alors sur les rives du mayo Ngéchéwé un petit bassin de 2 à 3 mètres de diamètre tapissé d'argile, à côté duquel il creuse un puits. C'est là que le troupeau vient boire tous les soirs.

En saison des pluies, les mouches, moustiques et tiques sont les grands ennemis du bétail. Aussi passe-t-il toute la journée dans les cases d'habitation, que l'on enfume sans arrêt. Il sort seulement le soir, après la traite et passe la nuit à brouter dehors, ne s'éloignant jamais beaucoup du village. La surveillance contre les voleurs doit alors être doublée, et l'on donne du renfort au berger. Le matin, après une longue et pénible séance de détiqage, les bêtes réintègrent les cases que les femmes ont soigneusement nettoyées pendant leur absence.

Tous les mercredis, les femmes du Garé partent au marché de Banki, emportant dans une grande calebasse 10 à 15 litres de lait qu'elles échangent contre un

volume égal de mil. Elles vont également vendre leur lait chez les agriculteurs du voisinage. De leur côté, les hommes vont en Nigeria à plusieurs reprises au cours de l'année pour vendre une bête, afin de payer leur impôt, leurs vêtements, parfois leur berger, et maintenant leurs manœuvres agricoles.